

Le 27 septembre 2013

A

M. PEILLON,
Ministre de l'Education Nationale

M. le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours
Chancelier des universités

S/C

De M. le DASEN, Directeur Académique des
services de l'Education Nationale du Loiret

S/C

De Madame MERIOT, Inspectrice d'Economie
Gestion

OBJET : BILAN DE LA MISE EN PLACE BAC PROFESSIONNEL GESTION ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

L'objet de ce courrier n'est pas de remettre en cause la nécessité de réformer les diplômes de bac professionnel Secrétariat et Comptabilité mais de vous alerter sur les conditions de travail des enseignants et des difficultés rencontrées lors de la mise en place du nouveau bac Gestion Administration.

En effet, la multiplicité des épreuves en contrôle en cours de formation et toutes les tâches qui en découlent alourdissent considérablement la charge de travail.

Nous intervenons également dans d'autres spécialités, donc sur des programmes différents, notamment les bac pro ARCU, industriel et hôtellerie, sections qui viennent aussi d'être créées ou refondées. La généralisation des CCF dans tous les domaines nous amène à des situations analogues au bac pro GA. Sans entrer dans le détail, il s'agit là encore de compléter des grilles de compétences, d'accompagner et plus, nos élèves dans la réalisation de fiches d'activités au nombre de 55 ainsi que des dossiers, de les évaluer. Ces fiches doivent être saisies en autonomie sur une application informatique non finalisée, Cerise Pro, d'où un fonctionnement très difficile, voire parfois impossible. Et tout ceci dans l'objectif de l'examen. Cela n'exclut pas évidemment les devoirs traditionnels nécessaires aux bulletins scolaires trimestriels ou semestriels.

Notre formation comporte à la base déjà de multiples disciplines. On a tout englobé sous un terme générique « économie gestion » qui sied aussi bien aux professeurs de secrétariat que de comptabilité. Pourtant, il existe à l'origine deux concours distincts.

Certes, le métier a changé et nous en sommes tous conscients. Ceux qui ont une longue carrière derrière eux ont déjà vécu de nombreuses réformes et se sont adaptés aux nouvelles façons de travailler, aux nouveaux programmes, aux nouvelles technologies avec des formations souvent trop restreintes pour pouvoir se sentir à l'aise devant un public de plus en plus difficile.

L'investissement personnel demandé n'a cessé de croître au fil des années. A peine un logiciel est-il assimilé qu'il faut passer à un autre parce qu'on l'a trouvé mieux ou bien qu'on l'abandonne parce qu'il n'est pas probant ou trop cher. Les élèves font aussi les frais de ces revirements permanents. Et les professeurs doivent s'auto-former à la hâte pour dispenser un enseignement qualité. La création du bac pro trois ans a accéléré le processus de dégradation des

conditions de travail. La quantité supplémentaire de travail est impossible à ingérer dans un temps aussi bref pour un être humain ordinaire. Il ne s'agit plus seulement de faire de la pédagogie, il faut aussi gérer son environnement informatique, réaliser des tâches administratives, communiquer avec les entreprises, sans parler des problèmes scolaires classiques.

Bref, cette situation devient insupportable lorsque l'administration et/ou l'inspection maintiennent la pression parce qu'il faut rendre des notes à des dates impératives et justifier bien entendu de nos travaux que nous avons conçus et corrigés et qui sont ensuite analysés par une commission. Nous avons parfois des retours avec des propos décourageants pour des enseignants qui essaient de faire au mieux leur travail avec les moyens dont ils disposent.

Cette charge pèse très lourd sur nos épaules et génère un stress supplémentaire. Nous sommes dans la crainte permanente de ne pas respecter le calendrier et toute absence prolongée implique de lourdes conséquences. Il ne faut pas perdre de vue que ces épreuves en CCF constituent l'essentiel de l'examen. Le diplôme n'a plus rien d'équitable et surtout pas de caractère national.

Il ne faudrait pas non plus se servir de manuels, donc tout créer, c'est-à-dire des situations professionnelles avec des documents réels. Ceci relève d'une injonction contradictoire, car les inspecteurs sont souvent à l'origine de la rédaction des manuels. L'idéal serait d'aller chercher ces documents dans les entreprises, alors qu'elles ont déjà si peu de temps à nous accorder lorsque nous nous y rendons pour évaluer nos élèves en stage.

Les professeurs ne savent plus comment aborder leurs cours et se sentent perdus. On dénombre déjà des reconversions, des démissions, des dépressions et maladies occasionnées par le burn-out dont on parle tant dans les entreprises.

Nous souffrons des mêmes maux. D'ailleurs, on emploie maintenant le même vocabulaire entrepreneurial (il faut créer des scénarii, utiliser des référentiels...). Or, la plupart d'entre nous n'osent pas se plaindre et se sentent coupables compte tenu de la conjoncture.

Dans nos spécialités, essentiellement féminines, nous avons toujours honoré les missions qui nous ont été confiées parce que c'est notre éthique professionnelle. Il arrive un moment où il devient impossible d'assumer correctement autant de charges diverses qui se font au détriment de la préparation des cours.

Ainsi, 80 % des collègues ont boycotté un travail imposé pendant les grandes vacances. Ce chiffre est assez significatif. Ne croyez pas que ces professeurs soient tous rebelles ou paresseux. Non, ils sont simplement à bout de nerfs et pour certains en grand danger. On ne peut impunément tout accepter, c'est aussi une question de survie. Nos élèves sont aussi les victimes de cette réforme avec des examens au rabais. La dépréciation du diplôme entraîne des difficultés pour trouver un emploi correspondant à leur spécialité. Depuis la mise en place des bac pro 3 ans, on n'a jamais connu autant de décrochages entre la seconde et la terminale parfois jusqu'à 50 % dans une classe ! Et nous-mêmes y laissons beaucoup d'énergie et notre santé.

Il y a encore beaucoup de choses à dire mais l'essentiel et l'urgence figurent dans ce courrier.

De nombreux collègues sont en souffrance compte tenu de ce qui nous est demandé et du manque de moyens mis en place pour mener à bien cette réforme dont l'enjeu n'échappe à personne. Malgré toute la bonne volonté dont on peut faire preuve, il nous est impossible aujourd'hui de répondre à tout ce que l'on exige de nous à moins de renoncer à toute vie sociale et privée.

Nous sommes sensibles à la nécessité d'adapter notre métier aux changements socio-économiques mais pas aux dépens de notre santé et pensons qu'il convient par cette lettre de vous informer de la situation. Conformément à la directive européenne du 12 juin 1989, au **code du travail 4^e partie 1^{er} mai 2008 Titre 3** qui s'applique dans l'administration l'art L 4 121-1, L 230 de l'ancien code, à l'**Accord national interprofessionnel du 26 janvier 2010 relatif à la santé au travail - Article 4.1 Identification des risques :**

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et **protéger la santé physique et mentale (nouveau)** des travailleurs y compris les travailleurs temporaires.

Persuadés de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous sollicitons de votre bienveillance une tentative de résolution de ces difficultés, non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour le bien-être de nos élèves.

En vous remerciant, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre profond respect.

Les Professeurs d'Economie Gestion de l'Académie
d'Orléans-Tours

NOUS REVENDIQUONS UNE REFONTE DU BAC GA :

- **Allègement des référentiels** surchargés inappropriés à nos élèves par **la suppression des CCF** notamment des fiches d'activités.
- **Création d'heures de concertation interdisciplinaires** intégrées dans les services.
- **Un retour à un système d'évaluation ponctuelle** en cours de cycle et de fin de cycle (diplôme national), *où la notation est un moyen de vérification des compétences et non un but poussant à la stigmatisation des plus faibles et à la hiérarchisation des élèves* .
- **Abandon de la méthode basée sur des scénarii pédagogiques directement issus de situations professionnelles réelles**, car placer les élèves dans des situations qualifiées de réelles alors qu'ils ont une expérience faible voire inexistante de l'entreprise demeure un exercice particulièrement abstrait et pour bon nombre inaccessible, conduisant à l'échec de nos élèves.
- **Valoriser une pédagogie basée sur l'acquisition de cours théoriques applicables en stage avec un compte-rendu de stage**, système qui a fait ses preuves et plébiscité par de nombreuses PME.